

**CAMPING MUNICIPAL DE LA FAUCHE PRERE**  
**115 Avenue des Pins - La Cotinière**  
**17310 SAINT PIERRE D'OLERON**  
**☎ : 05.46.47.10.53 Fax : 05.46.75.23.44**  
**✉ : [camping@saintpierreoleron.com](mailto:camping@saintpierreoleron.com)**

## RESERVATION

(Ouverture du Samedi 01 avril 2017 au Dimanche 1 octobre 2017)  
*(Open from 01/04/2017 until 01/10/2017)*

N°.....

Confirmation d'une réservation pour : ..... personnes

Du (jour d'arrivée **après 13h**) ..... au ..... (départ **avant 10h**)  
*From (check in after 1 PM) ..... (check out before 10 AM)*

SEJOUR	
Caravane ou Camping-car ou Toile de Tente	
Véhicule, couleur et Immatriculation <i>Licence plat</i>	
Carte de Proximité (Barrière) ( <i>Proximity card</i> ) <b>1 par véhicule Caution de 20 €</b> <i>One by vehicle ( deposit 20€)</i>	
Nombre d'Adulte <i>Number of adults</i>	
Age des enfants <i>Age of children</i>	
Animaux Tatoués et Vaccinés – Race (carnet de vaccination obligatoire) <i>Tattooed and vaccinated animals</i>	
Raccordement E.D.F. Norme européenne ( <b>Prise européenne</b> )	

***La réservation ne sera effective qu'à réception de l'acompte de 25 %.***  
*The reservation will only be effective after reception of the 25 % deposit*

### ACOMPTE

Je verse minimum **25 %** du montant du séjour à la réservation par chèque libellé à l'ordre du **Camping Municipal**.

### REGLEMENT

**Le Paiement des redevances s'effectue la veille du départ**  
*The payment must be done the day before check out*

### COORDONNEES

M. ou Mme ..... ☎ : .....

Adresse (*address*).....

Code Postal (*zip cod*):..... Ville (*city*) : .....

Adresse mail : ..... VACAF N° Allocataire : .....

**Accompagné de** (*accompanied with*):

Nom ( <i>name</i> )	Prénom ( <i>first name</i> )	Date de Naissance ( <i>birth day</i> )

**Lire attentivement les conditions de réservations au verso**  
*Please read carefully the condition of booking on the other side*

# Conditions de réservation

## *La réservation*

La fiche de réservation complétée devra préciser tous les noms, prénoms et date de naissance des participants. Elle devra être renvoyée et accompagnée d'un acompte de 25 % du montant du séjour.

A réception, un courrier de confirmation détaillé du séjour vous sera adressé avec le montant du solde du séjour.

La réservation est définitive à réception de l'acompte et du contrat signé par le client.

## *Mode de paiement*

Chèques bancaires français, Mandat, CCP, Chèques vacances, Cartes bleues

Virement bancaire en indiquant votre nom et date de séjour au n° compte :

**IBAN : FR76 1007 1170 0000 0020 0276 068**

**BIC : BDFEFRPPXXX**

**Domiciliation : TPLAROCHELLE TRESOR GEN**

## *Séjour*

Les arrivées et les départs se font tous les jours de la semaine, heure limite pour les départs 12h00. Passé ce délai, il sera compté une nuit supplémentaire.

Afin de faciliter les départs, les arrivées se feront à partir de 13h00.

Toute arrivée avant la date et l'heure prévues expose le vacancier à ne pas pouvoir occuper l'emplacement retenue, sauf accord préalable avec la direction du camping.

Si vous désirez prolonger votre séjour, veuillez consulter la réception pour les disponibilités.

En cas de départ après l'heure de midi, un jour supplémentaire sera facturé.

Le client doit respecter la date d'arrivée fixée par le contrat. En cas d'empêchement, le client doit aviser la direction. A défaut, l'emplacement peut-être attribué à un autre client.

## *Modalités de règlement*

Les redevances sont payées au bureau d'accueil. Leur montant fait l'objet d'un affichage à l'entrée du terrain de camping et au bureau d'accueil.

Elles sont dues selon le nombre de nuitée passées sur le terrain.

Un minimum de 25% d'acompte est demandé à la réservation. Ceux-ci ne seront restitués qu'en cas de maladie ou d'empêchement professionnel sur présentation d'un justificatif.

L'annulation de la réservation doit être effectuée au plus tard 15 jours avant le début du séjour. A défaut l'acompte ne sera pas restitué.

Un chèque de caution de 20 € à l'ordre du camping sera demandé en échange d'une carte de proximité permettant l'accès du véhicule sur le camping. Ce chèque sera restitué le jour du départ en échange de la carte. Le chèque sera encaissé en cas de perte, vol ou non restitution de la carte de proximité.

Les frais de séjour doivent être réglés la veille du départ.

La taxe de séjour est fixée à 0.22 € par jour et par personne de plus de 13 ans.

Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

## *Règlement intérieur*

Le soussigné s'engage à respecter le règlement intérieur du camping qui lui sera remis à son arrivée.

## *Rappel*

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

Les sanitaires ne sont pas un lieu de regroupement

La direction du camping ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des pertes d'objet personnel, blessures ou dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens pendant leur séjour.

Date : ...../...../.....

Signature :